



Le CRDSL vous souhaite une excellente nouvelle année 2021, riche de collaborations!



Pour marquer ce début d'année, le CRDSL vous invite à assister à la présentation de son rapport de sondage sur les impacts de la pandémie sur les organismes communautaires et le développement social de la région des Laurentides, le mercredi 20 janvier 2021 à 16h. Pour participer, vous n'aurez qu'à vous brancher à la rencontre zoom <https://zoom.us/j/93046284069>

Au plaisir de vous voir à cette occasion!



**RAPPORT**  
LES IMPACTS DE LA PANDÉMIE SUR LES ORGANISMES  
COMMUNAUTAIRES ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL  
DE LA RÉGION DES LAURENTIDES



Canada Ce rapport a été rendu possible grâce au soutien financier du gouvernement du Canada, dans le cadre du Fonds d'urgence pour l'appui communautaire (FUEC).



*Un partenaire dans l'action!*



## LES CONDITIONS GAGNANTES POUR LA CONCERTATION

### Des repères pour une participation profitable de votre municipalité ou de votre MRC à des démarches de concertation

Les municipalités et les MRC se transforment, leurs responsabilités s'élargissent et se complexifient, notamment par rapport aux aspirations et aux besoins variés et grandissants des citoyens. Dans ce contexte, la municipalisation du développement s'accélère, et les gouvernements de proximité sont appelés à dialoguer avec les acteurs de la communauté.

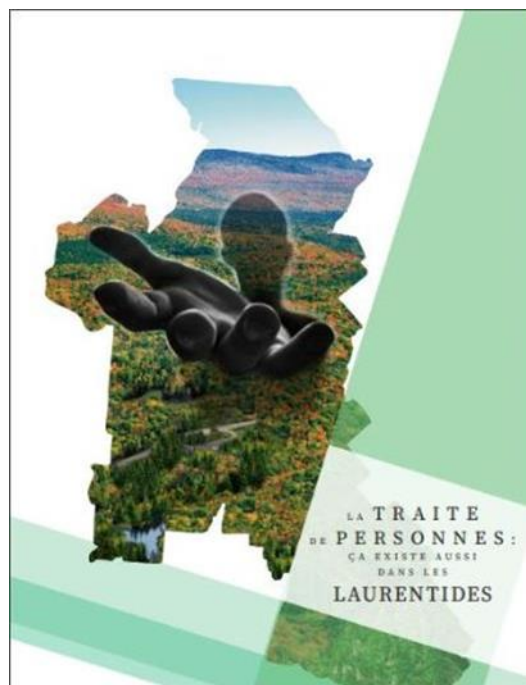
Plus que jamais interpelés par les organisations, les acteurs municipaux sont invités à s'engager au sein de nombreuses instances de concertation ou à établir de nouveaux partenariats. De fait, des choix judicieux s'imposent.

**POURQUOI** et **COMMENT** engager votre municipalité ou votre MRC dans le développement collectif ?

Allez visiter le page [Concertation | Carrefour Action Municipale et Famille \(carrefourmunicipal.qc.ca\)](http://carrefourmunicipal.qc.ca) pour plus de détails.

Le Phare des affranchiEs est heureux de vous partager le rapport de la Recherche La traite de personnes: ça existe aussi dans les Laurentides conduite en partenariat avec le Cégep de Saint-Jérôme qui fut dévoilé lors d'un lancement virtuel le 1er décembre dernier.

Pour consulter la fiche synthèse, [cliquez ici](#)



*Un partenaire dans l'action !*



## PRÉCARITÉ AU TRAVAIL ET PRATIQUES DE GESTION DANS LE MOUVEMENT DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME

### Précarité au travail et pratiques de gestion dans le mouvement de l'action communautaire autonome

**Auteur(s) :** Mylène Fauvel, Yanick Noiseux, Léa Coget (Collaboratrices: Lynda Binhas, Lorraine Desjardins, Céline Métivier)

Les résultats d'une recherche partenariale portant sur les conditions de travail dans le mouvement de l'action communautaire autonome et les pratiques de gestion qui y sont associées sont maintenant disponibles. Cette recherche a été effectuée en collaboration par le GIREPS, la FAFMRO, le RQ-ACA, le CSMO-ESAC et Au Bas de l'Échelle.

[Consultez le rapport de recherche ici](#)

Cliquez sur l'image pour regarder le Webinaire qui s'est tenu le 25 novembre 2020...



Cinq fiches synthèses ont également été réalisées pour présenter les diverses thématiques abordées par la recherche. Les voici :



*Un partenaire dans l'action !*

# Saviez-vous qu'une personne qui travaille dans le communautaire

**... vit souvent de la précarité financière.**

Cette précarité peut les pousser à quitter, à contrecœur, le mouvement communautaire alors que pour les personnes qui y restent, la précarité financière les suivra **jusqu'à la retraite.**



**... doit trouver des « arrangements hors travail » pour s'assurer de boucler les fins de mois.**

Cela peut être vivre chez des parents ou des proches, habiter en coopérative d'habitation, ou encore trouver d'autres sources de revenus, etc.



**... vit de l'insécurité d'emploi, c'est-à-dire qu'elle se demande jusqu'à quand elle pourra conserver son emploi.**

Cette insécurité peut être attribuable à la situation financière précaire de l'organisme, au financement par projet ou aux statuts d'emploi.



**... vit un dilemme : assurer la pleine réalisation de la mission de l'organisme OU assurer de bonnes conditions de travail.**

Cette tension est vécue non seulement par les gestionnaires, mais également par les équipes de travail.



**Consultez en ligne notre rapport de recherche sur les conditions de travail dans le mouvement de l'action communautaire autonome au Québec :**

[> Rapport de recherche](#)

# Endosser la pauvreté pour la combattre ?

Les emplois dans le mouvement d'action communautaire autonome **riment**, la plupart du temps, avec **précarité économique**.



Près de la moitié des personnes interviewées affirment avoir été **contraintes au chômage** ou à vivre des **coupures drastiques d'heures** en raison du **manque de financement** de leur organisme.

En plus d'avoir des répercussions sur la vie quotidienne des travailleur·euse·s, cette **précarité financière** a des **conséquences sur leur projet de vie** à plus long terme. Pour les personnes qui persistent dans le mouvement communautaire, la précarité financière les suivra jusqu'à la retraite.



Cela pousse les travailleur·euse·s à « vivre simplement », à « vivre toujours avec des calculs permanents » ou « à se débrouiller ». Et le **moindre imprévu** peut « **bousiller leur budget** » et même remettre en question la possibilité de conserver leur emploi dans le communautaire.

**Consultez en ligne notre rapport de recherche** sur les conditions de travail dans le mouvement de l'action communautaire autonome au Québec :

[> Rapport de recherche](#)

# Améliorer les conditions de travail au détriment des services ?

« Dans un contexte où l'on entend tellement parler que les organismes communautaires sont sous-financés, tu ne sais pas trop si c'est correct de revendiquer quoi que ce soit. »



Si la précarité financière des travailleur·euse·s est souvent attribuée au sous-financement, les organismes sont face à un **dilemme** lorsqu'ils disposent d'une certaine marge de manœuvre financière : **demande l'amélioration de leurs conditions de travail** ou **maintenir et développer des activités** permettant d'accomplir adéquatement la mission de l'organisme.

**Les travailleurs et travailleuses peuvent...**

...**Craindre** qu'une amélioration des conditions de travail puisse, à moyen ou à long terme, mener à la diminution des services ou encore à la fermeture temporaire de l'organisme.



...**Aller jusqu'à demander** à ce qu'on modifie leurs conditions de travail de manière à ce que l'organisme puisse faire des économies.



Consultez en ligne notre rapport de recherche sur les conditions de travail dans le mouvement de l'action communautaire autonome au Québec :

[≥ Rapport de recherche](#)

# Au-delà de la vocation !



Une majorité de  
travailleur·euse·s...

... considèrent que leur **travail** dans le communautaire **constitue une forme d'implication sociale**. Ils et elles adhèrent aux valeurs et pratiques portées par le mouvement communautaire autonome.

...estiment que les **conditions de travail** « peu compétitives » se trouvent en quelque sorte **compensées** par l'utilité sociale de leur travail et la **reconnaissance** qu'elles reçoivent **de la part des personnes qui bénéficient de leur travail**.



Ces ressorts stimulent l'engagement des travailleur·euse·s dans leur métier et leur permettent de l'apprécier.

Mais...  
**ATTENTION !**



Cela a cependant des **effets collatéraux** qui peuvent, à terme, concourir et soutenir la précarisation des conditions de travail du mouvement communautaire en reposant sur une logique de « don de soi », caractéristique de la « vocation », et, plus largement, sur la **dévalorisation du « travail de care » et du « travail au féminin »**.

Consultez en ligne  
notre rapport de  
recherche sur les  
conditions  
de travail dans  
le mouvement  
de l'action  
communautaire  
autonome au  
Québec :

> [Rapport de recherche](#)

# Multiplication des statuts d'emploi dans le communautaire

La plupart des équipes de travail dans le communautaire vivent une **surcharge de travail**.

Pour **réduire la charge de travail** de l'équipe permanente, les gestionnaires tentent d'embaucher plus de personnel. Mais en l'absence de financement récurrent, les gestionnaires **embauchent des travailleur·euse·s non permanent·e·s**.

« **Mais...** est-ce que cette stratégie de gestion fonctionne? »



« **Rien n'est moins sûr!** »

...Parce que l'embauche par projet vient avec de nouveaux projets!

...Qu'il faut former et superviser les nouvelles personnes embauchées.

...Que les nouveaux projets risquent de se poursuivre même après la fin du financement.

.... Et cela contribue à l'instauration et à la hiérarchisation de **deux classes de travailleur·euse·s**, – les permanent·e·s et les non permanent·e·s – où la relative « qualité » et stabilité des **conditions de travail des premier·ère·s se fait au détriment des second·e·s**.

Consultez en ligne notre rapport de recherche sur les conditions de travail dans le mouvement de l'action communautaire autonome au Québec :

> [Rapport de recherche](#)



## L'Équipe-projet santé mentale de la Concertation jeunesse 0-25 ans de la MRC des Laurentides est fière de vous partager le résultat du projet théâtre-conférence porté par la Maison des jeunes de La Minerve !

Ces capsules vidéo visent les jeunes 11-17 ans et les adultes qui les accompagnent : Ce sont des outils 100% gratuits à partager le plus largement possible auprès de votre réseau, votre équipe et sur vos médias sociaux! Déjà, plus 500 personnes ont participé au lancement le 25 novembre et plus de 1500 l'ont suivi en Facebook Live de plusieurs endroits au Québec : depuis, les capsules ont été visionnées entre 430 et 1050 fois chacune sur Youtube 😊! Vous trouverez donc ci-jointe une présentation du projet... mais aussi le site web où retrouver les capsules!

**Projet théâtre-conférence : Ton anxiété dompte-la! : <http://www.tonanxietedomptela.org/HTML/videos.html>**

« Le théâtre-conférence consiste à offrir des outils aux jeunes afin d'amoinrir les impacts de l'anxiété dans leur vie. Dans un premier temps, un sondage a été réalisé auprès des jeunes. Cette démarche nous a permis de mieux comprendre leur réalité et d'adapter le message à ce qu'ils vivent réellement. Les données récoltées au sondage ont servi à la création d'une conférence adaptée aux jeunes.

Outils et vidéos gratuits pour t'aider à dompter ton anxiété.  
Pour les ados et les adultes qui les soutiennent!



*Un partenaire dans l'action!*



## BIEN VIEILLIR AU QUÉBEC : PORTRAIT DES INÉGALITÉS ENTRE GÉNÉRATIONS ET ENTRE PERSONNES ÂÎNÉES

L'Observatoire québécois des inégalités rendait public son rapport « Bien vieillir au Québec » au mois de décembre. Un premier grand portrait du vieillissement au Québec et de ses enjeux. Ce rapport est destiné, entre autres, à guider les experts et les décideurs publics dans le développement de nouvelles pratiques sociales afin de réduire les inégalités chez les personnes âgées.

Pour prendre connaissance du communiqué de presse, cliquer [ici](#).  
Pour prendre connaissance du rapport synthèse, cliquer [ici](#).

### À vos agendas!

**JOURNÉE D' ACTIONS  
UNITAIRES  
17 FÉVRIER 2021**

**ENSEMBLE POUR UN RÉINVESTISSEMENT  
MASSIF DANS LE FILET SOCIAL !**

Dans le cadre de la Journée mondiale sur la justice sociale (20 février) une journée d'actions régionales et locales est prévue le 17 février 2021.

Les comités de mobilisation régionale sont déjà en mode planification : entrez en contact [avec votre antenne](#) pour vous impliquer.



*Un partenaire dans l'action !*

# ping!

## Formation gratuite à Internet

1. Fonctionnement d'un ordinateur
2. Recherches sur le Web
3. Utilisation du courriel
4. Effectuer des transactions en ligne
5. Médias sociaux
6. Utiliser les services en ligne

Pour plus d'information :

819 440-2044

[ping.communautaire.quebec](http://ping.communautaire.quebec)

Avec la participation financière de :

Québec 



communautaire



## Plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et accroître la sécurité des victimes 2020-2025 - Le gouvernement investit plus de 180 M\$ pour intensifier ses efforts de lutte contre la violence conjugale

QUÉBEC, le 3 déc. 2020 /CNW Telbec/ - Près d'un an après s'être vu confier par le premier ministre le mandat d'élaborer une réponse gouvernementale aux manifestations tragiques de la violence conjugale qui continuent de faire des victimes au Québec, la ministre déléguée à l'Éducation et ministre responsable de la Condition féminine, M<sup>me</sup> Isabelle Charest, a dévoilé aujourd'hui le Plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et accroître la sécurité des victimes 2020-2025. Pour l'occasion, la ministre était accompagnée de la vice-première ministre, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la Capitale-Nationale, M<sup>me</sup> Geneviève Guilbault. Ce plan s'ajoute au Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023.

Ainsi, plus de 180 millions de dollars seront investis pour la mise en place de plusieurs mesures visant à accentuer les efforts de prévention de la violence conjugale et à offrir un meilleur accompagnement aux victimes. Une somme de 120 millions de dollars sera réservée au cours des cinq prochaines années au financement et à l'adaptation des services offerts par les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale. À cela s'ajoute un investissement de six millions de dollars, consacré à l'amélioration et à la rénovation de ces infrastructures.

Grâce à ce investissement important, le financement du réseau de maisons d'aide et d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale sera rehaussé dans l'ensemble de la province. Les services des maisons d'hébergement de deuxième étape, qui permettent aux victimes de se reconstruire en leur offrant un logement transitoire et sécuritaire, seront également consolidés.

Aussi, près de 9 millions de dollars seront alloués au ministère de la Sécurité publique. Cela lui permettra notamment d'étendre son *Service d'évaluation des conjoints violents au stade de la mise en liberté provisoire* à trois nouvelles régions, soit le Saguenay-Lac-Saint-Jean, les Laurentides et la Montérégie (Sud-Ouest et Nord-Est), en plus de celles qui sont déjà servies. Les sommes transférées serviront également à analyser la faisabilité d'implanter des bracelets anti-rapprochement pour prévenir les homicides conjugaux au Québec. De plus, un outil sera élaboré pour évaluer les personnes condamnées pour une infraction liée à la violence conjugale. De cette manière, les modalités de leur prise en charge ainsi que leurs permissions de sortie ou de libération conditionnelle seront mieux établies. Finalement, la formation des corps policiers, qui sont souvent parmi les premiers répondants en situation de violence conjugale, sera bonifiée.

Les investissements annoncés permettront également de consolider les cellules d'intervention rapide servant à assurer un suivi des personnes ayant des comportements violents à risque d'homicide déjà en place au Québec, et d'en implanter de nouvelles dans six régions, grâce à un financement du Secrétariat à la condition féminine.

Le ministère de la Famille et le ministère de la Justice seront également mis à contribution. Une trousse virtuelle à l'intention du personnel en CPE sera produite afin d'aider celui-ci à mieux repérer les enfants à risque de subir de la violence dans un contexte conjugal et à intervenir auprès d'eux. De son côté, le ministère de la Justice créera un service juridique d'urgence pour déterminer, notamment, les droits de garde d'enfants en contexte de violence conjugale.



*Un partenaire dans l'action!*



## Citations :

« L'année dernière, le premier ministre m'a donné le mandat important de réunir mes collègues pour trouver des solutions afin de renforcer le filet de sécurité autour des victimes de violence conjugale. L'annonce d'aujourd'hui, qui cadre parfaitement avec les *Journées d'actions contre la violence faite aux femmes*, permettra de mettre en œuvre plusieurs actions pour sécuriser les femmes. L'ensemble des intervenants pourront être mieux outillés pour accompagner les victimes, tout en leur offrant un environnement sécuritaire. Je profite de l'occasion pour saluer le travail remarquable de ces organismes. Merci d'accueillir des femmes et des enfants et de leur offrir une chance de se reconstruire. »

*Isabelle Charest, ministre déléguée à l'Éducation et ministre responsable de la Condition féminine*

« Chaque victime est une victime de trop. Votre gouvernement est grandement conscient de la problématique de la violence conjugale, et c'est pourquoi nous tenons d'abord à travailler en amont, sur la prévention. Nous savons qu'il est de notre devoir de prendre tous les moyens à notre disposition pour assurer la protection des femmes et ainsi pouvoir les aider à s'en sortir. Pour ce faire, il est primordial que nos corps policiers soient bien outillés, de façon que les victimes se sentent épaulées durant le processus. Les sommes annoncées nous permettront de travailler avec des partenaires et avec d'autres ministères pour orchestrer la mise en place des mesures de façon rapide et efficace. »

*Geneviève Guilbault, vice-première ministre, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale*

« Il est de notre responsabilité d'assurer le mieux-être de tous les Québécoises et Québécois. Avec les investissements annoncés aujourd'hui, nous prenons les moyens pour offrir aux victimes de violence conjugale et à leurs enfants des ressources encore mieux adaptées à leurs besoins. En ces temps de pandémie tout particulièrement, nous devons protéger les familles vulnérables. »

*Lionel Carmant, ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux*

« Le travail accompli par les intervenantes des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale est primordial. Grâce au soutien financier annoncé aujourd'hui, les organismes pourront dédier toute leur énergie à accompagner les victimes et leurs enfants, dans des milieux de vie améliorés. »

*Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et ministre responsable de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean*

« Certains enjeux vécus par les victimes de violence conjugale ont été exacerbés par la pandémie et le confinement. C'est une situation qui ne peut durer et que nous ne pouvons tolérer. Il est de notre devoir d'agir rapidement et de mettre en place les mesures nécessaires pour prévenir la violence conjugale et lutter contre celle-ci. Ces nouvelles mesures permettront notamment d'améliorer les services et l'accompagnement offerts aux personnes victimes, en plus d'assurer une meilleure coordination des différents intervenants. »

*Simon Jolin-Barrette, ministre de la Justice et procureur général*

« Les violences infligées aux femmes et aux enfants sont malheureusement encore trop présentes au Québec. Les mesures annoncées aujourd'hui apportent une réponse claire à un problème social préoccupant. Grâce à ces sommes, je suis convaincu que les organismes pourront poursuivre leur mission sur le terrain et jouer un rôle déterminant dans la vie des victimes et de leurs enfants. Nous nous devons de les protéger et de leur offrir un milieu de vie sécuritaire pour qu'ils puissent s'épanouir pleinement. »

*Mathieu Lacombe, ministre de la Famille*



*Un partenaire dans l'action !*



## Principales mesures du plan d'action :

- Rehausser le financement des maisons d'hébergement d'urgence pour les femmes et les enfants en contexte de violence conjugale;
- Bonifier le budget du Programme d'amélioration des maisons d'hébergement;
- Consolider les cellules d'intervention rapide servant à assurer un suivi des personnes ayant des comportements violents à risque d'homicide et en implanter de nouvelles dans six régions du Québec;
- Étendre à trois régions supplémentaires le Service d'évaluation des conjoints violents au stade de la mise en liberté provisoire : Saguenay-Lac-Saint-Jean, Laurentides, Montérégie (Sud-Ouest et Nord-Est);
- Mener une étude de faisabilité quant à l'implantation de bracelets anti-rapprochements comme moyen de prévention des homicides conjugaux;
- Mettre sur pied un service juridique d'urgence pour déterminer, notamment, les droits de garde d'enfants en contexte de violence conjugale.

## Liens connexes :

- Pour consulter le Plan d'action : <http://www.scf.gouv.qc.ca/le-secretariat/strategies-et-plans-daction/plan-daction-violence-conjugale/> .
- Besoin d'aide ou d'un hébergement d'urgence? Appelez SOS violence conjugale au 1 800 363-9010 ou visitez le site Web [www.sosviolenceconjugale.ca](http://www.sosviolenceconjugale.ca) pour le service de clavardage et textos.
- Secrétariat à la condition féminine : [www.scf.gouv.qc.ca](http://www.scf.gouv.qc.ca)

SOURCE Cabinet de la ministre déléguée à l'Éducation et ministre responsable de la Condition féminine

Renseignements: Sources : Alice Bergeron, Attachée de presse de la ministre déléguée à l'Éducation et ministre responsable de la Condition féminine, 418 997-4093 ; Amélie Paquet, Attachée de presse de la vice-première ministre, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, 418 643-2112 ; Sarah Bigras, Attachée de presse du ministre déléguée à la Santé et aux Services sociaux, 418 446-5911 ; Antoine de la Durantaye, Attaché de presse du ministre de la Famille et ministre responsable de la région de l'Outaouais ; Élisabeth Gosselin, Attachée de presse du ministre de la Justice et procureur général, 450 209-1777 ; Bénédicte Lavoie Trottier, Attachée de presse de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et ministre responsable de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 514 686-7100



*Un partenaire dans l'action !*



## PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX INFRASTRUCTURES JEUNESSE

### Appel à projets 2021-2022

Le Secrétariat à la jeunesse lance le guide premier appel à projets pour le Programme d'aide financière aux infrastructures jeunesse, afin de soutenir la mise en œuvre de la Politique québécoise de la jeunesse 2030.

### Faits saillants

- Période pour le dépôt des intentions de projet : du 27 novembre 2020 au 21 janvier 2021
- échéance pour le dépôt des dossiers complets : 22 mars 2021 (attendre la lettre d'invitation)
- Public cible : organismes dont le public cible est principalement composé de jeunes de 15 à 29 ans et qui démontrent que leur mission s'inscrit dans au moins un des objectifs de la Politique
- Type de travaux admissibles : Projet de construction, aménagement, rénovation, mise aux normes, agrandissement et réaménagement
- Annonce prévue en mai 2021
- Financement : de 10 000 \$ à 300 000 \$

### Description du programme

La Politique québécoise de la jeunesse 2030 (Politique) a pour objectif général d'accompagner les jeunes dans leur parcours vers l'autonomie, dans un contexte de changements démographiques, afin qu'ils contribuent pleinement à façonner le Québec d'aujourd'hui et de demain.

Le Programme d'aide financière aux infrastructures jeunesse soutient l'amélioration des infrastructures destinées aux jeunes de 15 à 29 ans<sup>1</sup>, partout au Québec, en complémentarité avec les autres programmes gouvernementaux.

L'appel à projets 2021-2022 s'inscrit dans la relance économique, avec des projets de construction, d'aménagement, de rénovation, de mise aux normes, d'agrandissement et de réaménagement destinés principalement aux jeunes de 15 à 29 ans<sup>1</sup>.

L'appel à projets dispose d'une enveloppe totale de 1 million de dollars.

L'appel à projets se déroule en deux étapes. Un dépôt d'intention, plus simple, permet une présélection des projets en fonction des critères de priorisation préétablis. Une trentaine d'organismes seront alors invités à déposer une demande officielle.

Consulter le [Guide du demandeur au Programme d'aide financière aux infrastructures jeunesse](#) pour plus de détails.



*Un partenaire dans l'action !*



## Le programme Emploi Été Canada sera de nouveau reconduit pour l'année 2021

Emplois d'été Canada est une initiative faisant partie de la Stratégie emploi et compétences jeunesse qui vise à fournir des services flexibles et holistiques pour aider tous les jeunes Canadiens à développer les compétences et acquérir une expérience de travail rémunérée pour réussir la transition sur le marché du travail.

Les objectifs du programme Emplois d'été Canada sont conformes à la nouvelle stratégie pour l'emploi et les compétences des jeunes et sont les suivants :

- d'offrir des expériences de travail de qualité aux jeunes;
- de répondre aux priorités nationales et locales afin d'améliorer l'accès au marché du travail pour les jeunes qui font face à des obstacles particuliers;
- d'offrir aux jeunes des possibilités de développer et d'améliorer leurs compétences.

Le programme Emplois d'été Canada offre des contributions salariales pour inciter les employeurs à créer de l'emploi pour les jeunes. Ce programme fournit des fonds aux organismes sans but lucratif et aux employeurs des secteurs public et privé de 50 employés ou moins travaillant à temps plein, afin qu'ils créent des occasions d'emploi d'été de qualité pour les jeunes âgés de 15 à 30 ans. Les employeurs financés ne sont pas obligés d'embaucher que des étudiants : tous les jeunes âgés de 15 à 30 ans peuvent être des participants admissibles.

Consultez la [section 5 – Présenter une demande](#) pour plus de détails concernant ces différentes méthodes de présentation des demandes.

À compter du 21 décembre 2020, vous trouverez toutes les informations relatives au dépôt de votre demande en suivant ce lien :

<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/financement/emplois-ete-canada.html>

Vous pourrez effectuer votre demande jusqu'au 29 janvier 2021.

Afin de soutenir les demandeurs, les équipes des agents principaux de développement et des agents de programme de Service Canada de la région du Québec offriront des séances d'information, en français et en anglais, sous forme de webinaires (téléconférences web) **d'une durée de 60 minutes**. L'objectif de ces séances d'information est de fournir les renseignements généraux sur le programme EÉC 2021.

### **Auto inscription aux séances d'information !**

Le nombre de places est limité, nous vous invitons à vous inscrire rapidement car aucune liste d'attente ne sera proposée.

Nous vous faisons parvenir le calendrier des séances webinaires prévues cette année. Veuillez choisir la plage horaire qui vous convient en cliquant sur l'hyperlien correspondant et, une fois sur la plateforme, en répondant aux questions suivies d'un astérisque.



*Un partenaire dans l'action !*



Une confirmation courriel vous sera transmise une fois votre inscription complétée. Il est **important que vous conserviez ce courriel de confirmation** car il vous servira à la séance webinaire et à l'appel conférence le jour venu.

\*\*Notez que pour une écoute optimale il se peut que vous deviez prévoir l'utilisation de haut-parleurs ou d'écouteurs. Nous vous recommandons de tester ces composantes avant le jour de l'évènement.

Le mot de passe pour accéder aux webinaires en français est : **Wiz2020\***

## Calendrier des séances webinaris EÉC 2021 :

Date	Heure/langue	Lien pour inscription
Mercredi 6 janvier 2021	13h30 à 14h30 / en français	<a href="https://canada.webex.com/canada-fr/onstage/g.php?MTID=ee754d3745b1bbd5cc702f65c756b7c89">https://canada.webex.com/canada-fr/onstage/g.php?MTID=ee754d3745b1bbd5cc702f65c756b7c89</a>
Jeudi 7 janvier 2021	10h00 à 11h00/ en français	<a href="https://canada.webex.com/canada-fr/onstage/g.php?MTID=e089124c25b65ddddd45b5fa93e26fcecf">https://canada.webex.com/canada-fr/onstage/g.php?MTID=e089124c25b65ddddd45b5fa93e26fcecf</a>
Vendredi 8 janvier 2021	11h00 à 12h00/ en anglais	<a href="https://canada.webex.com/canada/onstage/g.php?MTID=eeb8ed30c4814487e7397c052673c0a77">https://canada.webex.com/canada/onstage/g.php?MTID=eeb8ed30c4814487e7397c052673c0a77</a>
Lundi 11 janvier 2021	10h30- 11h30/ en anglais	<a href="https://canada.webex.com/canada/onstage/g.php?MTID=e26be60aaf4d2e60429de8dd30f47a4fa">https://canada.webex.com/canada/onstage/g.php?MTID=e26be60aaf4d2e60429de8dd30f47a4fa</a>
Mardi 12 janvier 2021	9h30 à 10h30/ en français	<a href="https://canada.webex.com/canada-fr/onstage/g.php?MTID=e21bc9d2f691d48ae9988f271159473eb">https://canada.webex.com/canada-fr/onstage/g.php?MTID=e21bc9d2f691d48ae9988f271159473eb</a>
Mardi 12 janvier 2021	13h30 à 14h30/ en français	<a href="https://canada.webex.com/canada-fr/onstage/g.php?MTID=ed488ab81edbeef2d09ef5a102b47ecec">https://canada.webex.com/canada-fr/onstage/g.php?MTID=ed488ab81edbeef2d09ef5a102b47ecec</a>
Mercredi 13 janvier 2021	11h00 à 12h00/ en français	<a href="https://canada.webex.com/canada-fr/onstage/g.php?MTID=e4cd4639eacf3264c9be3536ec4a2d2f6">https://canada.webex.com/canada-fr/onstage/g.php?MTID=e4cd4639eacf3264c9be3536ec4a2d2f6</a>
	14h00 à 15h00/ en anglais	<a href="https://canada.webex.com/canada/onstage/g.php?MTID=e13003a87331a534ca810d1f64731db5d">https://canada.webex.com/canada/onstage/g.php?MTID=e13003a87331a534ca810d1f64731db5d</a>



*Un partenaire dans l'action !*



Jeudi 14 janvier 2021	10h00 à 11h00/ en anglais	<a href="https://canada.webex.com/canada/onstage/g.php?MTID=ea9fc22a6728936a2f00b6299f2546916">https://canada.webex.com/canada/onstage/g.php?MTID=ea9fc22a6728936a2f00b6299f2546916</a>
Jeudi 14 janvier 2021	15h00 à 16h00/ en français	<a href="https://canada.webex.com/canada-fr/onstage/g.php?MTID=ec0727488c7a3a88a50c3b62609bcbcb2b">https://canada.webex.com/canada-fr/onstage/g.php?MTID=ec0727488c7a3a88a50c3b62609bcbcb2b</a>
Vendr edi 15 janvier 2021	11h00 à 12h00/ en français	<a href="https://canada.webex.com/canada-fr/onstage/g.php?MTID=e2426b406ce5ca0afc59841aec5b06f54">https://canada.webex.com/canada-fr/onstage/g.php?MTID=e2426b406ce5ca0afc59841aec5b06f54</a>
Vendr edi 15 janvier 2021	14h00 à 15h00/ en français	<a href="https://canada.webex.com/canada-fr/onstage/g.php?MTID=e7a331149a34e60ea4e167d78ee05a5be">https://canada.webex.com/canada-fr/onstage/g.php?MTID=e7a331149a34e60ea4e167d78ee05a5be</a>
Lundi 18 janvier 2021	8h30 à 9h30/ en anglais	<a href="https://canada.webex.com/canada/onstage/g.php?MTID=eec860274a46713450823a71db3cec528">https://canada.webex.com/canada/onstage/g.php?MTID=eec860274a46713450823a71db3cec528</a>
Lundi 18 janvier 2021	13h30 à 14h30/ en français	<a href="https://canada.webex.com/canada-fr/onstage/g.php?MTID=e382b4ea68d29825454cc05c95a6daef5">https://canada.webex.com/canada-fr/onstage/g.php?MTID=e382b4ea68d29825454cc05c95a6daef5</a>

Vous trouverez l'information du programme Emplois d'été Canada sur site web suivant :  
<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/financement/emplois-ete-canada.html>

Pour toute question au sujet de ces séances d'information, nous vous invitons à nous contacter au  
[QC-PROG@servicecanada.gc.ca](mailto:QC-PROG@servicecanada.gc.ca) .



*Un partenaire dans l'action !*



## (P) POUR RALLIER

### Quoi



Une plateforme en ligne et une démarche d'accompagnement qui vous aide à élaborer une stratégie d'influence auprès d'un décideur que vous souhaitez rallier à votre cause ou à votre projet.

Destinée à toute personne qui souhaite rallier un décideur, la démarche a été réfléchiée pour répondre aux besoins des organismes locaux ou nationaux, que vous soyez membre d'une petite ou d'une grande organisation, d'une institution publique ou communautaire !



### Qui

### Comment



Démarche par questionnements, infographies, vidéos explicatives, experts disponibles pour vous aider... De nombreux outils sont mis à votre disposition, incluant la possibilité de compléter la démarche en plusieurs étapes.

Pour mettre en place nos projets et nos actions, nous avons parfois besoin de rallier des décideurs; c'est la communication d'influence ! Nous ne sommes pourtant pas tous des experts en communication ou en relations publiques, même si nous en faisons souvent sans même le savoir. PourRallier souhaite vous aider à devenir meilleur à ce que vous faites déjà, et vous accompagner dans la construction d'une stratégie gagnante !



### Pourquoi

### Quand



Disponible 24 h sur 24 h, la plateforme est entièrement numérique. Notez bien que la démarche est une proposition ; à vous de décider si vous la faites en entier ou si vous ne vous inspirez que de certaines sections. Vous êtes libre d'y accéder quand vous le souhaitez et de faire la démarche au moment et au rythme qui vous conviennent !

L'ensemble de la plateforme et tous les outils sont entièrement gratuits !



### Combien

[pourrallier.com](http://pourrallier.com)



## La communication d'influence

Connaissez-vous la communication d'influence? Si vous rencontrez un enjeu et que vous souhaitez convaincre un décideur d'agir, ou si vous faites des actions de communication visant à obtenir le soutien des citoyens et des médias, vous faites probablement de la communication d'influence sans le savoir. La différence entre les relations publiques et la communication d'influence? La communication d'influence vous permet de rallier un décideur à votre projet et à votre solution.

### 1 Enjeux concrets

Plusieurs enjeux concrets peuvent nécessiter de la communication d'influence de la part des citoyens ou d'un organisme. Par exemple :

- A** les aires de jeux d'un parc sont inaccessibles aux enfants avec un handicap;
- B** les adolescents d'une municipalité ont peu accès à des médiums de lecture qui les intéressent et pourrait les engager à lire;
- C** une intersection routière est dangereuse et les accidents y sont nombreux;
- D** les besoins des jeunes d'une région sont élevés; les organisations locales sont incapables d'y répondre.

### 2 Décideur à rallier

Savoir qui rallier est important en communication d'influence. Les décideurs sont nombreux, mais encore faut-il cibler le bon! En temps normal, un seul décideur (ou un seul groupe de décideurs) est impliqué dans le cadre d'une démarche de communication d'influence :

- A B C D** Maire, directeur de commission scolaire, député, direction de service municipal, gestionnaire du milieu de la santé, directeur d'école, etc.

### 3 Solutions

Que vous ayez trouvé une solution avant de cibler l'enjeu ou que vous ayez réalisé l'importance d'un enjeu et trouvé une solution, celle-ci demeure très importante. S'il y a un enjeu précis, mesurable et observable sur lequel vous aimeriez avoir un impact, il vous faut une solution efficace, réaliste, adaptée, éprouvée et documentée. Par exemple :

- A** l'aménagement d'un parc adapté pour les enfants avec handicap;
- B** la création d'un nouveau programme financier par les municipalités permettant la diversification des médiums de lecture et soutenant la lecture chez les adolescents;
- C** l'ajout d'un signal d'arrêt à l'intersection;
- D** l'injection de nouveaux fonds destinés aux organismes de la région visant à les soutenir et à leur permettre l'embauche de nouvelles ressources.



[pourrallier.com](http://pourrallier.com)

### Moyens de la communication d'influence

Ils sont variés! Créez un plan d'action efficace : relations médias, communication directe au décideur, dépôt d'un mémoire, déjeuner du maire, réunion du conseil d'administration, médias sociaux, présence dans les événements, etc. C'est entre autres ici que PourRallier est utile : pour vous aider à trouver les bons messages, les bons arguments, les bons outils et les bons canaux dans un contexte précis, pour une personne précise!

Si vous souhaitez en connaître davantage sur la communication d'influence, nous vous invitons à aller consulter le site web de Pour Rallier, où vous trouverez notamment :

- Une nouvelle **section sur les décideurs** du [milieu municipal](#) et du [milieu scolaire](#), permettant de mieux connaître les décideurs que l'on souhaite rallier.
- Déposées dans les différentes sections du site, **dix capsules de formation** donnée par François Lagarde, vice-président, Communications à la Fondation Lucie et André Chagnon, permettent de mieux comprendre tous les tenants et aboutissants de la communication d'influence. Et pour les visionner à votre rythme, [elles sont aussi disponibles sur notre page Vimeo](#).
- Un [exemple complet de stratégie de communication d'influence](#) a été ajouté à la plateforme afin d'offrir une **perspective concrète** des possibilités de la communication d'influence.



*Un partenaire dans l'action!*



## FONDS POUR LA PERSÉVÉRANCE

- POUR AIDER À SURMONTER LES OBSTACLES-

Vous connaissez ou accompagnez un.e jeune:

- entre 15 et 19 ans, habitant la MRC des Pays-d'en-Haut,
- ayant décroché du système scolaire,
- qui souhaite retourner aux études?

IL OU ELLE POURRAIT ÊTRE ADMISSIBLE À DIFFÉRENTES  
MESURES DE SOUTIEN POUR ATTEINDRE SES OBJECTIFS!



Contactez la personne responsable au CJE PDH  
Téléphone: 450-227-0074, poste 43  
Courriel: marvisais@cjepdh.ca

Fondation  
Georges Léonard



*Un partenaire dans l'action!*



## Dates à retenir à l'agenda du CRDSL

### Rencontre du comité logement régional

- 14 janvier 2021 à 9h00

### Conseil d'administration

- 20 janvier 2021 à 12h00

### Réunions des membres :

- 20 janvier 2021 à 13h30

## Liens vers les sites des partenaires nationaux

- [RQ-ACA](#)
- [TNCDC](#)
- [RQDS](#)
- [OVSS](#)
- [Collectif des partenaires en développement des communautés](#)
- [Collectif pour un Québec sans pauvreté](#)

## Liens vers les sites internet des tables locales

- [CDCHL](#)
- [CDE des Laurentides](#)
- [Regroupement des partenaires de la MRC des Pays-d'en-Haut](#)
- [CDC Rivière-du-Nord](#)
- [TCCM](#)
- Table sur la pauvreté de Thérèse-de-Blainville (pas de site internet)
- [RPDS](#)
- CDSA (pas de site internet)

## Revue de presse

[Info-logement, APPEL, 15 décembre 2020](#)

## Informations et coordonnées

Violaine Guerin, Coordonnatrice  
Conseil régional de développement social des  
Laurentides

Tél. : 450-848-7263  
Courriel : [info@crdsl.com](mailto:info@crdsl.com)  
Site web : [www.crdsl.com](http://www.crdsl.com)



*Un partenaire dans l'action !*



**N'oubliez pas d'aller aimer notre page Facebook pour être informé au quotidien sur les nouvelles en lien avec le développement social!**

Pour toute information vous pouvez aller  
consulter le site internet du CRDSL



CONSEIL RÉGIONAL  
DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL  
DES LAURENTIDES

Si vous souhaitez diffuser de l'information dans le bulletin régional, la faire parvenir à [info@crdsl.com](mailto:info@crdsl.com) au plus tard le 5 de chaque mois.



*Un partenaire dans l'action!*